Perspectives 2022-2023

Lutte pour le logement social

1. Que le POPIR-Comité Logement revendique la construction de logements sociaux dans les quartiers où il intervient. Qu'il accompagne les personnes requérantes dans les projets.

2. Que le POPIR-Comité Logement poursuive son implication aux activités du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

3. Que le POPIR-Comité Logement lutte contre la gentrification des quartiers où il intervient en s'opposant à tout projet (condo, stade, etc.) entraînant une hausse de loyers et des évictions.

4. Que le POPIR-Comité Logement poursuive les Ateliers de Logement Social (ALS).

5. Que le POPIR-Comité Logement travaille avec les locataires de HLM et la Fédération de HLM pour rénover le parc HLM.

6. Que le POPIR- Comité Logement agisse face aux injustices et enjeux de pouvoirs au sein des coops, des HLM et des OSBL.

7. Que le POPIR – Comité logement élabore un registre des logements adaptés et adaptables et des logements avec services de soutien à domicile dans les quartiers où il intervient

Lutte sur le marché privé

8. Que le POPIR-Comité Logement poursuive son service de première ligne auprès des locataires de ses quartiers d'appartenance

9. Que le POPIR-Comité Logement anime des rencontres collectives en droit au logement auprès de la collectivité.

10. Que le POPIR-Comité Logement s'implique à titre de membre participant au Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

11. Que le POPIR - Comité Logement demande que la Ville de Montréal achète les terrains, les logements et immeubles qui sont vacants pour en faire des

logements sociaux.

12. Que le POPIR-Comité logement poursuive sa lutte contre toutes les évictions.

Vie associative et militante

13. Que le POPIR-Comité Logement organise un porte à porte, des kiosques et une tournée des organismes partenaires pour augmenter la mobilisation et consolider sa base militante.

14. Que le POPIR-Comité Logement poursuive l'animation des comités (comité éducation populaire, comité Journal, comité femmes, comité anti-gentrification).

15. Que le POPIR - Comité logement renforce des alliances avec les peuples autochtones et Inuits.

Lutte à la pauvreté

16. Que le POPIR-Comité Logement poursuive son implication dans ses quartiers d'appartenance.

17. Que le POPIR-Comité Logement s'implique avec ses alliées dans la lutte à la pauvreté, notamment au niveau de la sécurité alimentaire et dans la lutte aux changements climatiques.

18. Que le POPIR - Comité logement encourage l'adoption de mesures écologiques dans les projets d'OBNL, de coopératives et HLM, notamment pour la décontamination des sols par les plantes.